FICHE TECHNIQUE

Air-Bloc® 21FR

Adhésif pare-air/vapeur pour isolant, résistant au feu

Propriétés physiques

Couleur	Crème	**Inflammabilité** Humide Sec	 Inflammable Résistant au feu
Teneur en solides (volume)	72 %		
Poids	10 lb/gal	**Propagation des flammes** ASTM E84	Indice de propagation de la flamme : 44 Dégagement des fumées : 19 Conforme à NFPA285
Pouvoir couvrant	13,5 pi²/gal		
Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E-96), pellicule de ⅛ po avant séchage	1,7 ng/Pa.m²s (0,03 perm)	**Vieillissement** Flexibilité à long terme CGSB 71-GP-24M	Aucune rupture
Température d'application	-12° C à 40° C (10°F à 104°F)	**Allongement à la rupture** ASTM D412	1100 %
Température de service (ligne de collage)	-40° C à 60° C (-40°F à 140°F)	**Flexibilité à basse température** (ASTM D3111)	Réussi à -15° C (5°F)
Temps de séchage à 50 % H.R. 20° C (68°F)	Prise initiale : 4 heures Prise complète : 2 jours	**Étanchéité à l'eau** CGSB-37.58-M86	Réussi
COV, maximum	<250 g/L	**Perméabilité à l'air** ASTM E2178 1,6 lb/pi² de pression	Taux d'infiltration d'air 0,0004 PCM/pi²

Emballage

HE021FR576 Seaux de 18,93 L (5 GAL)

Description

Air-Bloc® 21FR est un adhésif de contact pour isolant à base de caoutchouc synthétique, de type solvant et s'appliquant à la truelle. Conçu pour s'appliquer facilement sur les surfaces de construction tels la maçonnerie, le béton, le gypse et le bois.

Caractéristiques

- Résiste au feu une fois sec
- Forme en séchant une pellicule souple résistante aux infiltrations d'air
- S'étale uniformément
- Peut s'appliquer à basse température
- Scelle autour des saillies, comme les attaches à briques
- Adhère à la plupart des isolants rigides

Utilisations

Cet adhésif forme un pare-air/vapeur/pluie résistant au feu lorsqu'il est utilisé en couche ininterrompue avec les isolants en mousse rigides ou semi-rigides, comme la fibre de verre recouverte de papier, le polystyrène, la laine minérale ou le polyisocyanurate. Peut s'appliquer sur des surfaces de construction tels la maçonnerie, le béton, le gypse et le bois. Conçu pour résister aux infiltrations d'air suite à la pression d'aspiration causée par les rafales et les vents soutenus. Chimiquement résistant aux solutions salines, aux acides doux et aux alcalis; non résistant aux huiles, graisses ou solvants.

Préparation de la surface

Les surfaces doivent être en bon état, sèches, propres et exemptes d'huile, de graisse, de saletés, d'excès de mortier et d'autres contaminants. Laisser sécher le béton frais au moins 14 jours avant d'appliquer le **Air-Bloc 21FR**. Les surfaces de béton doivent être exemptes de cavités et de sections effritées.

Traitement des joints et fissures

Sceller les joints de 6 mm (¼ po) et moins entre les panneaux de gypse, de contreplaqué et d'isolant rigide pour emploi extérieur avec du Air-Bloc 21FR appliqué à la truelle et renforcé d'une bande de fibre de verre de 50 mm (2 po) de largeur avant l'application de la membrane liquide. Sceller les joints de plus de 6 mm (¼ po) entre les panneaux de gypse et de contreplaqué pour emploi extérieur avec une bande de membrane Blueskin® SA adhérée au substrat en faisant chevaucher d'au moins 75 mm (3 po) sur les deux côtés du joint.

Sceller les fissures de 6 mm (¼ po) et moins dans la maçonnerie et le béton avec du Air-Bloc 21FR appliqué à la truelle et laisser sécher durant la nuit avant d'appliquer la membrane liquide ; on peut aussi sceller ces fissures avec une bande de membrane Blueskin SA posée sur le substrat. Sceller les fissures de plus de 6 mm (¼ po) avec une bande de membrane Blueskin SA adhérée au substrat en faisant chevaucher d'au moins 75 mm (3 po) sur les deux côtés de la fissure.

Poser une bande de Blueskin SA sur la ligne mitoyenne entre la surface de construction et les poutres, colonnes, montants de fenêtres et de portes, *etc*. Dépasser d'au moins 75 mm (3 po) sur chaque substrat. Fixer mécaniquement à tous les montants des fenêtres et des portes ou encore, utiliser un scellant à joint adéquatement conçu.

Application

Appliquer l'adhésif à la truelle, en couche ininterrompue afin d'obtenir une pellicule humide de 3 mm (⅛ po) sur la surface. Faire chevaucher toute membrane Blueskin SA d'au moins 25 mm (1 po). Appuyer fermement pour assurer un contact total. Consulter le devis type Air-Bloc 21FR pour plus de détails sur l'application.

S'assurer d'un contact total de l'adhésif autour des saillies comme les agrafes à brique, au point de rencontre avec le mur. La rapidité du durcissement est fonction de la température et de la porosité de la surface et du type d'isolant. Le rendement en surface dépend de l'applicateur et de la porosité de la surface.

Nettoyage

Utiliser des essences minérales ou des nettoyants à base d'agrumes. Lire la fiche technique du solvant avant de l'utiliser. Tenir les solvants de nettoyage loin de toute source de chaleur, d'étincelles, de flammes, de toute substance fumigène ou de toute autre source d'ignition.

Restrictions

Les composantes du Air-Bloc 21FR n'attaquent pas l'isolant de polystyrène si la température ambiante est inférieure à 40°C (104°F). On doit poser immédiatement l'isolant dans la pellicule humide afin d'éviter toute boursouflure dans la membrane. Laisser sécher l'adhésif complètement avant d'exposer l'isolant de polystyrène à des températures supérieures à 40°C (104° F). Utiliser des attaches mécaniques lors de la fixation de l'isolant au plafond. Ne pas appliquer de plâtre ou autre revêtement sur l'isolant sans fournir un support additionnel à l'isolant. Ne pas utiliser pour coller les attaches mécaniques. Ce produit n'est pas conçu pour être exposé de façon permanente à l'air libre. **POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT.**

Mise en garde

Air-Bloc 21FR demeure inflammable après son application jusqu'à durcissement complet en une pellicule résistante au feu. Le durcissement complet du produit appliqué est fonction de la température et de l'humidité, et prend au moins un (1) mois.

DANGER : vapeur et liquide très inflammables. Cause des irritations cutanées. Cause des irritations oculaires graves. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements. Avant de manipuler le produit, lire la fiche technique pour plus d'information sur l'équipement de protection et les mesures de précaution additionnelles concernant la sécurité, la santé et l'environnement. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Mise en garde (suite)

Tenir loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de flammes. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation instantanée. Ne pas fumer. Éteindre toute flamme nue et flamme pilote; fermer tous les poêles, appareils de chauffage, moteurs électriques et autres sources d'ignition lors de l'application et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées. Contient des solvants volatils pouvant contaminer l'eau potable. Refermer le contenant après chaque usage.

AVERTISSEMENT : ce produit contient des quantités détectables de composés chimiques reconnus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

Garantie limitée

Un grand nombre de facteurs peuvent affecter la performance du présent produit – comme les conditions météorologiques, la qualité de l'exécution, l'équipement utilisé et la condition préalable du substrat – facteurs qui sont hors de notre contrôle. Nous, le fabricant, garantissons seulement que nous remplacerons, sans frais, tout produit présentant un défaut matériel dû à sa fabrication initiale dans les 12 mois suivant la date d'achat, sous réserve que ledit produit ait été appliqué conformément à nos directions écrites pour les utilisations recommandées comme convenant audit produit. La preuve d'achat doit être fournie. **STIPULATION D'EXONÉRATION DE CONDITIONS/GARANTIES ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :** LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE CONDITION OU GARANTIE EXPRESSE OU TACITE, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE CONDITION OU GARANTIE IMPLICITE DE COMMERCIALITÉ OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. PERSONNE, Y COMPRIS LE FABRICANT, N'AURA QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT, Y COMPRIS POUR CAUSE DE NÉGLIGENCE OU DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS DÉCOULANT DE TOUT MÉSUSAGE, TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI DE REMPLACEMENT OU AUTRE, AU-DELÀ DU REMPLACEMENT DUDIT PRODUIT. SI L'ACHETEUR N'ACCEPTE PAS LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, IL PEUT RETOURNER TOUS LES CONTENANTS OU EMBALLAGES DU PRODUIT ACHETÉ AFIN D'EN OBTENIR PLEIN REMBOURSEMENT DANS LES 30 JOURS SUIVANT L'ACHAT. LA RÉTENTION DU PRODUIT AU-DELÀ DUDIT DÉLAI DE 30 JOURS, OU L'UTILISATION DU PRODUIT, CONSTITUE UNE ACCEPTATION DES CONDITIONS ET DES CLAUSES EXONÉRATOIRES DE LA GARANTIE LIMITÉE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ OFFRE À L'ACHETEUR LE RECOURS EXCLUSIF POUR TOUT CE QUI SE RAPPORTE AU PRÉSENT PRODUIT. Dans la mesure où quelque partie que ce soit de la présente GARANTIE LIMITÉE SUR LE PRODUIT ET DÉNI DE RESPONSABILITÉ est reconnue non exécutoire en vertu de la législation du lieu de l'achat du produit, ladite partie sera expurgée et le reste des présentes conditions demeureront pleinement applicables. Dans les limites autorisées par la loi, la durée de toute condition ou garantie implicite est limitée à la durée de la garantie expresse de Henry. Pour plus de détails sur la garantie de Henry, consulter notre site Web à www.henry.com/warranty.

Énoncé de responsabilité

L'information technique et celle concernant l'application apparaissant aux présentes sont fondées sur l'état actuel de nos meilleures connaissances scientifiques et pratiques. Lesdites informations étant de nature générale, aucune hypothèse ne peut être mise de l'avant concernant la pertinence du produit pour un usage particulier ou une application particulière et aucune garantie ne peut être offerte quant à son exactitude, sa fiabilité ou son intégralité, expresse ou tacite, autre que celles exigées par la loi. Il incombe à l'utilisateur de vérifier la pertinence des produits quant à l'usage prévu. Les fiches techniques de Compagnie Henry Canada sont tenues à jour régulièrement. La responsabilité d'obtenir et de confirmer la version la plus récente incombe à l'utilisateur. L'information contenue dans la fiche technique peut changer sans préavis.